

## Compte Rendu du Comité de Rivière

11 décembre 2019 – La Bâtie-Rolland

---

### Ordre du jour

1. Bilan technique de l'année 2019
  2. Illustrations d'actions en cours ou achevées
  3. Programmation du Contrat de Rivière année 2020
  4. Illustrations d'actions en cours ou à venir
  5. Conclusion et questions diverses
- 

L'ensemble des présentations vous sont fournies au travers du lien de téléchargement présent dans le mail.

Les documents affichés dans la salle afin d'illustrer les réalisations du SMBRJ en 2019 sont disponibles également en téléchargement. Vous trouverez la lettre d'info, la plaquette thématique « Continuité Ecologique », les plaquettes d'infos dédiées au projet de restauration du Roubion entre Charols et Manas, les photos relatives aux travaux de la continuité écologique en 2018/2019 et les illustrations concernant les diagnostics des Espèces Exotiques Envahissantes sur le bassin versant.

M. Palluel remercie les membres présents à cette réunion et laisse la parole aux chargés de mission du SMBRJ.

### 1 Bilan technique de l'année 2019

Le bilan technique (avancée des actions) de l'année 2019 est présenté pour chaque volet et tous maîtres d'ouvrage confondus (Cf. PJ).

Pour l'année 2019, c'est 16 actions qui ont été engagées/terminées sur les 20 actions prévues, soit 72% de réalisation technique en 2019. A l'échelle du Contrat de Rivière, c'est 36 actions sur 57 qui ont été engagées/terminées suite à cette deuxième année. La programmation est accomplie à hauteur de 63%.

A noter que certaines actions du Contrat sont pluriannuelles, il faudra évaluer la réalisation de celles-ci sur le plan financier (prévisionnel/consommation) lors du bilan à mi-parcours du Contrat de Rivière au cours de l'année 2020.

## 2 Illustrations d'actions en cours ou achevées

*Présentations accessible en téléchargement.*

- Amélioration de la collecte des eaux usées sur Châteauneuf-du-Rhône et la Laupie (*Olivier Achard, Agglomération de Montélimar*)

- Plan de gestion sédimentaire Roubion-Jabron et restauration morphologique du Roubion entre Charols et Manas (*Charles Monneret, Dynamique Hydro*)

## 3 Programmation 2020

Le chargé de mission présente la programmation de l'année 2020 pour chaque volet et tous maîtres d'ouvrage confondus (Cf. PJ).

### Travaux de restauration de la continuité écologique à Bourdeaux

Jonas Huguenin présente un point d'étape des travaux d'effacement du seuil de Bourdeaux sur le Roubion. Il précise que les évolutions du lit de la rivière seront surveillées jusqu'à la prochaine étape de travaux (avant ou après l'été 2020). Il précise que ces travaux sont financés à hauteur de 80% par l'Agence de l'Eau (Cf. PJ).

### Point d'avancement du Plan de Gestion de la Ressource en Eau

Damien Chantreau présente un point d'étape concernant le Plan de Gestion de la Ressource en Eau du Roubion Jabron. Ce document ayant été élaboré par la DDT26 en 2015, il est maintenant nécessaire d'apprécier l'avancement technique de la programmation.

Les bassins versants du Roubion et du Jabron ont été identifiés en situation de déséquilibre quantitatif dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Rhône Méditerranée. Une étude de détermination des volumes prélevables globaux a été réalisée en 2013 pour faire le point sur les besoins du milieu et des usages en place.

Le Plan de Gestion Quantitative de la Ressource en Eau (PGRE) définit **les règles de répartition de l'eau** en fonction des ressources connues, des priorités d'usage et définit les volumes de prélèvement par usage (eau potable, agriculture, industrie), à partir des points de référence sur lesquels auront été précisés différents seuils de débit ou de niveau piézométrique. Il précise également les **actions** pour ramener le volume prélevé au volume prélevable et les délais de mise en œuvre.

Les objectifs du PGRE sont une réduction des prélèvements de **23 %** en moyenne durant l'étiage, du **1<sup>er</sup> mai** au **30 septembre**, afin d'avoir un impact sur l'habitat piscicole raisonnable. Dans le détail, selon l'origine de la ressource, l'effort de réduction oscille entre 0 % sur les eaux souterraines à 30 % sur les eaux superficielles (Cf. présentation).

**Concernant les eaux souterraines**, il est proposé un gel des prélèvements à la valeur actuelle maximum annuelle de **800 000 m3**. Pour 8 années sur 10, cette sollicitation ne pénalise directement ou indirectement ni les autres usages ni les milieux en raison de l'étalement de cette contrainte sur un vaste territoire ainsi que de la capacité tampon des nappes qui répondent en partie à la sollicitation par déstockage de réserves régulatrices.

**Concernant les eaux superficielles**, elles sont principalement sollicitées pour l'alimentation en eau potable (AEP) et l'irrigation. Le fonctionnement des nombreux canaux sur le territoire entraîne une dérivation importante du débit des cours d'eau et une restitution quasi-intégrale de celui-ci à l'aval car les prélèvements qui y sont effectués sont aujourd'hui marginaux. Pour autant, l'eau dérivée qui court-circuite un linéaire plus ou moins important de cours d'eau induit une augmentation des pressions exercées sur les milieux.

### **Bilan des actions AEP**

Sur les 6 actions, 4 actions concernent le suivi des indices des plus gros syndicat AEP du territoire (actions 1 à 4).

A savoir que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le syndicat de Citelle a fusionné avec le syndicat du Bas Roubion.

Action 5, la gestion du captage de Citelle lors de la période d'étiage nécessite une étude de définition de suivi des débits de la Citelle. En effet, le syndicat du Bas Roubion souhaite basculer le prélèvement AEP sur un forage en nappe lorsque que le débit de Citelle devient critique.

Une étude visant l'équipement du suivi d'étiage de la Citelle est donc nécessaire. Cette étude aura lieu en 2020, et estimera également les couts d'investissement et de fonctionnement à l'étiage.

L'action 6 n'a pas été réalisée. Le Contrat de Rivière a été signé en 2018 et le SMBRJ s'est doté des outils de communication au cours de la même année. L'aspect sensibilisation est à décliner à court termes avec les outils existants. Néanmoins, l'aspect connaissance des volumes issus des particuliers et riverains de cours d'eau est à définir.

### **Bilan des actions agricoles**

Deux actions sur cinq sont finalisées et ont abouti à la fermeture du canal associé à la prise d'eau (PE Sauzet et PE Saint-Gervais). L'objectif de réduction associé à ces actions est donc atteint. Ces deux actions engendrent une réduction des volumes prélevées de **160 000 m3**.

Les 3 actions restantes (Cf. PJ) :

- ASL du Canal de Villeneuve : devrait aboutir à **une fermeture de la prise d'eau en 2021** avec un report des prélèvements en nappe. L'objectif de réduction associé à cette action sera prochainement atteint ≈ **500 000 m3**. Il faudra prendre en compte dans le bilan les futurs volumes prélevés en nappe pour la substitution du prélèvement.

- ASA des Combes : Régularisation en cours (Autorisation). Il y aura toujours un prélèvement effectif dans le milieu superficiel. L'objectif de réduction est à revoir à la baisse mais l'économie restera importante ≈ **se référer au futur AP** (ancien objectif 400 000 m3).

- ASA de la Bégude de Mazenc : Prise d'eau en régularisation (Déclaration). Plus de prélèvement à l'étiage. Atteinte de l'objectif prochainement ≈ **140 000 m3**.

A moyen termes, l'ensemble des actions inscrites à ce volet pourrait être totalement accomplies. Il faudra néanmoins se doter des outils de suivi du milieu naturel afin d'apprécier l'impact du plan d'action (suivi piézométrique et suivi des débits d'étiage).

#### 4 Illustrations d'actions en cours ou à venir

*Présentations accessible en téléchargement.*

- Restructuration du réseau AEP sur Montboucher et Espeluche (*Philippe Jouffre, SIEBRC*),
- Animation de la démarche captage prioritaire sur le territoire, captages de La Tour et des Reynières (*Claire Martin, SIEBRC/ville de Montélimar*)

#### 5 Questions diverses

L'ordre du jour est épuisé, le Président remercie l'ensemble des participants pour leur participation.